

STRATÉGIE DES MOBILITÉS CYCLABLES EN HAUTE-GARONNE

—
LE VÉLO, TRAIT D'UNION
POPULATIONS, TERRITOIRES ET USAGES



**Agir
avec vous !**



JEAN-MICHEL FABRE
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DU LOGEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU PLAN CLIMAT

" LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NE SE FERA PAS SANS L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE A ADOPTÉ UN PLAN DE 41 MESURES POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES. LA DEUXIÈME PHASE DE CE PLAN, QUI COUVRE LA PÉRIODE 2020-2024, RENFORCE LES ACTIONS PERMETTANT LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT. "



LINE MALRIC
VICE-PRÉSIDENTE
CHARGÉE DES TRANSPORTS

" LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE DÉPLOIE UNE POLITIQUE DANS LE DOMAINE DES MOBILITÉS DURABLES QUI RÉPOND AUX OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS. LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE FAIT PARTIE DE CETTE STRATÉGIE. AVEC LA MULTIPLICATION DE CES AIRES À TRAVERS LE TERRITOIRE, LES USAGERS PEUVENT OPTIMISER LEURS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN, ENTRE LE DOMICILE ET LE TRAVAIL OU LEURS LIEUX D'ÉTUDES, ET LEURS LOISIRS. LA VOLONTÉ EST DE DÉPLOYER CES ÉQUIPEMENTS SÉCURISÉS ET ACCESSIBLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN PRIORISANT LE MULTIMODAL, PRÈS D'UNE GARE, D'UNE AUTOROUTE OU D'UNE LIGNE DE BUS. "



JULIEN KLOTZ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DÉLÉGUÉ AU VÉLO

" LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO POUR LES TRAJETS DU QUOTIDIEN EST UNE DES RÉPONSES NÉCESSAIRES AUX ENJEUX DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, MAIS ÉGALEMENT UNE SOLUTION FACE À L'ENGORGEMENT AUTOMOBILE DES AXES STRUCTURANTS AUTOUR DE LA MÉTROPOLITAIN TOULOUSAIN. 42 KILOMÈTRES DE RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV) SERONT CRÉÉS D'ICI 2027. CES ITINÉRAIRES ALLIANT SÉCURITÉ, CONTINUITÉ ET LISIBILITÉ RENDENT ATTRACTIVE LA PRATIQUE DU VÉLO ET PERMETTENT LE CHANGEMENT. "



Pour répondre aux défis des enjeux climatiques et de pollution de l'air, le Conseil départemental développe les mobilités douces.

La crise sanitaire bouscule les manières de se déplacer, provoquant un mouvement de fond en faveur du vélo. Cet engouement conforte les politiques en matière de mobilités cyclables et ses applications concrètes qui émanent directement des concertations citoyennes organisées en amont des décisions.

Ainsi, d'ici 2025, 53M€ auront été consacrés à la réalisation de 7 Réseaux express vélo essentiels en termes de liaisons quotidiennes domicile-travail, rapides et sécurisées. Dans le même temps, 200 km de réseau cyclable touristique et de loisirs auront été consolidés tout en apportant un appui technique aux communes et aux intercommunalités pour intensifier le maillage et la continuité des parcours.

Enfin, c'est par des actions pédagogiques soutenues en faveur de la culture et de la pratique du vélo que progressera la cause de la planète.

Georges Méric

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

SOMMAIRE

PARTIE 1

LE VÉLO : LES GRANDES TENDANCES

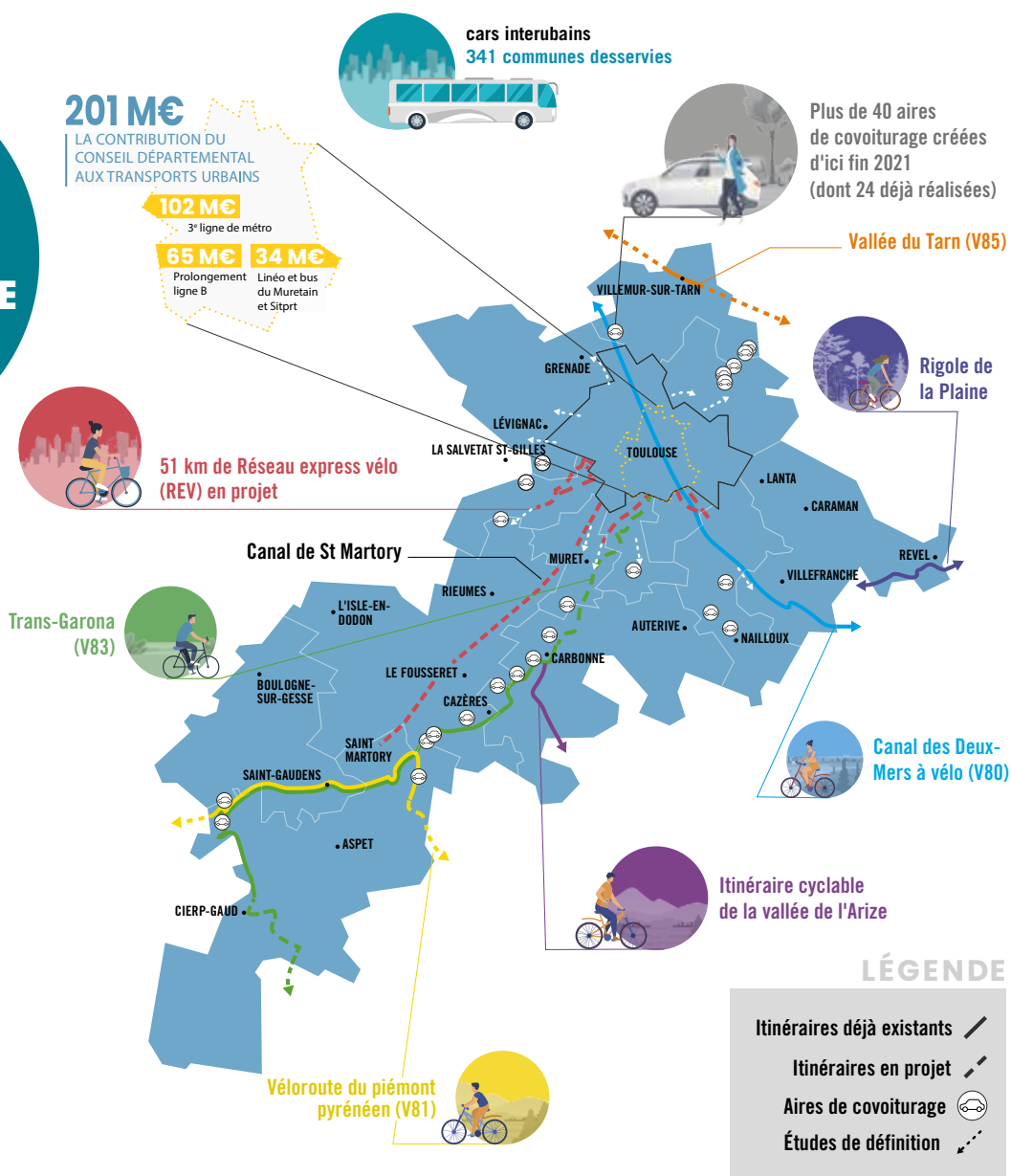
Pratique du vélo en France	6
La mobilité des Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises	7
2019 - 2020 : Une année marquée par la pratique utilitaire	8
Le vélo au cœur de la mobilité postconfinement	8
Le tourisme à vélo confirme sa croissance	9
Des retombées économiques en forte hausse	9
Les chiffres clés	10

PARTIE 2

UNE STRATÉGIE VÉLO EN HAUTE-GARONNE : UNE VOLONTÉ, UN ENGAGEMENT, DES MOYENS

Axe 1 : Développer le réseau cyclable du quotidien	14
> Réalisations	16
Axe 2 : Consolider le réseau cyclable touristique et de loisirs	18
> Réalisations	19
Axe 3 : Soutenir les territoires cyclables partout en Haute-Garonne	22
> Réalisations	24
Axe 4 : Promouvoir la pratique cycliste pour tous en Haute-Garonne	26
> Réalisations	28
Axe 5 : Actionner le dialogue citoyen pour une mobilité concertée	30
> Réalisations	32
UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE	34

SE DÉPLACER AUTREMENT EN HAUTE-GARONNE





PARTIE 1

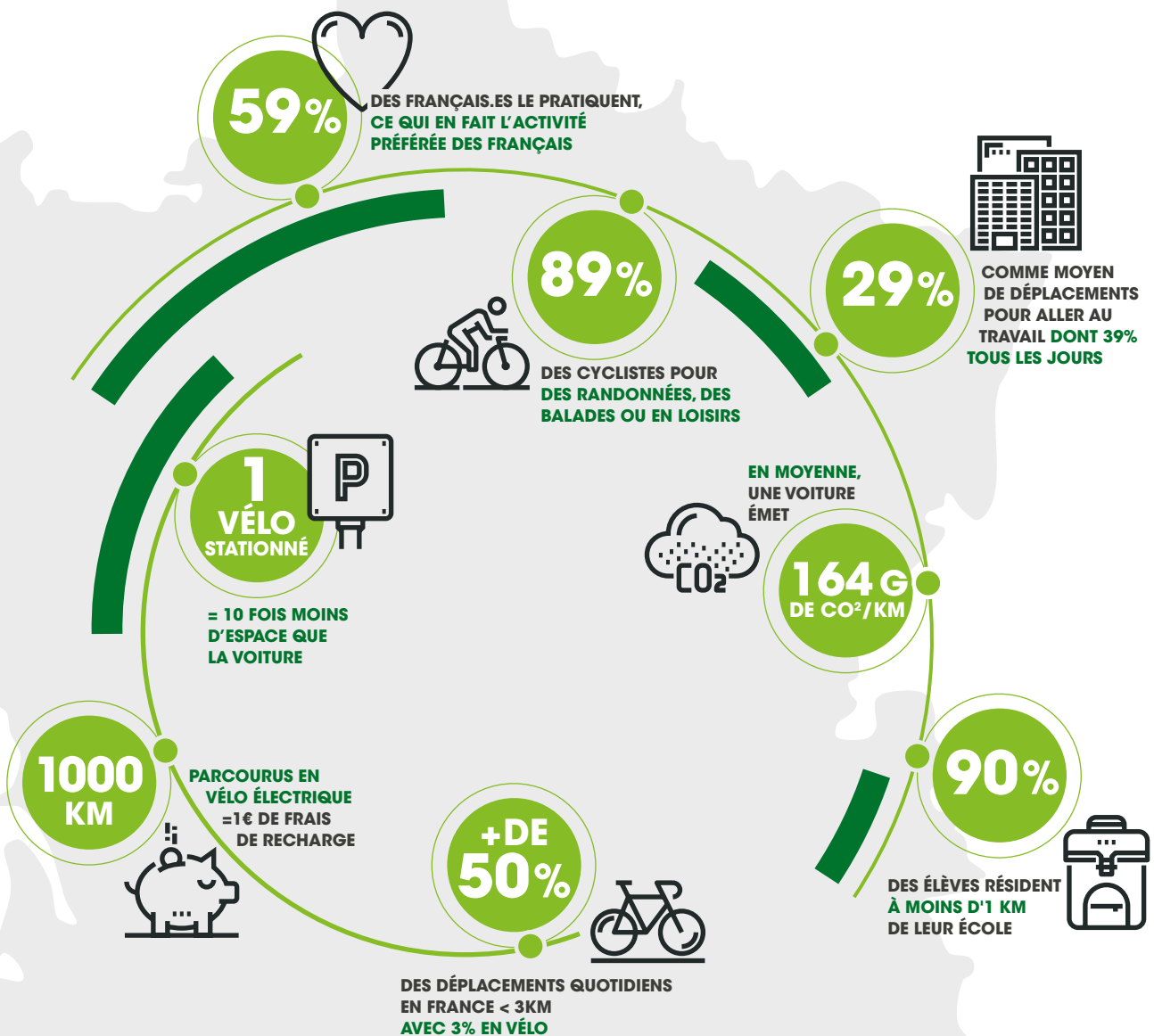
LE VÉLO :

LES GRANDES

TENDANCES

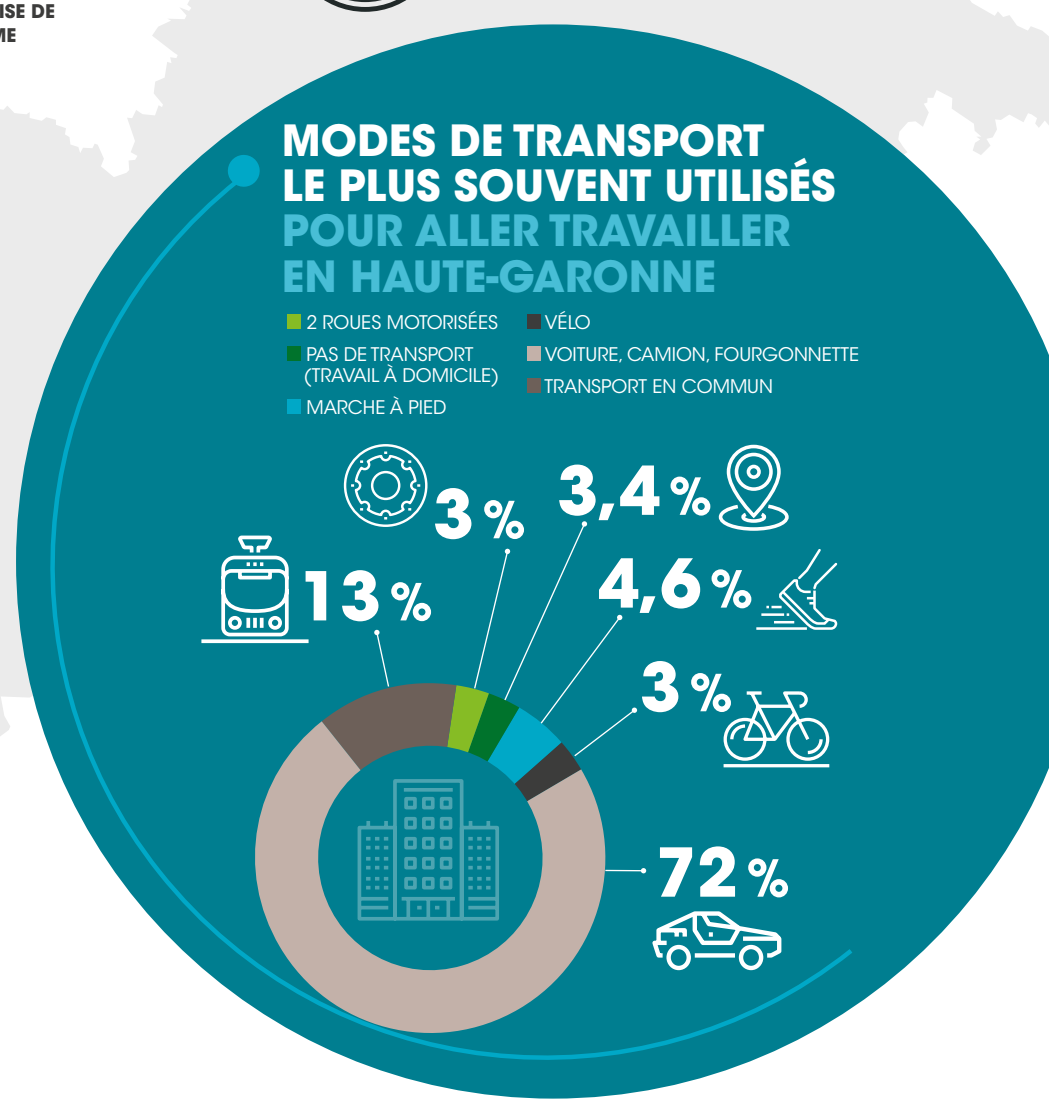
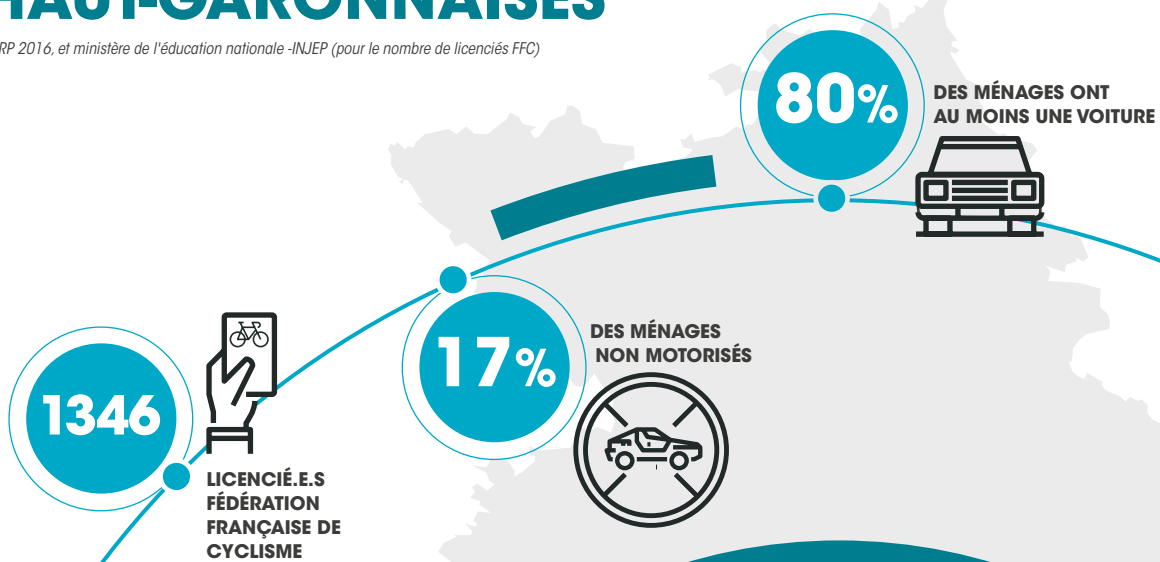
PRATIQUE DU VÉLO EN FRANCE

Source : Vélo et territoires, ADEME



LA MOBILITÉ DES HAUT-GARONNAIS ET HAUT-GARONNAISES

Sources : INSEE-RP 2016, et ministère de l'éducation nationale -INJEP (pour le nombre de licenciés FFC)



2019 - 2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PRATIQUE UTILITAIRE



- > La croissance se poursuit en 2019 : +5% de déplacements par rapport à 2018 et +19% par rapport à 2013 (source : vélo & territoires).
- > Une évolution différenciée selon la pratique et les lieux observés : la fréquentation poursuit sa progression pour la pratique utilitaire (+8%) et tend à se stabiliser pour les loisirs (+1%).
- > La moyenne générale est clairement tirée vers le haut par la pratique en milieu urbain (+7% contre +2% en zones périurbaines ou rurales).

LE VÉLO AU CŒUR DE LA MOBILITÉ POST-CONFINEMENT

Depuis le confinement, les Français et les Françaises ont été nombreux à enfourcher le vélo. La petite reine s'avère en effet être un moyen de transport particulièrement intéressant dans ce contexte sanitaire délicat puisqu'il permet de respecter la distanciation physique et de réduire ainsi le risque de contamination. Dans la traversée de cette crise sanitaire, il contribue également à soulager les transports publics et à éviter l'engorgement de nos villes.

La pratique du vélo en cette période illustre à l'échelle nationale combien ce mode de déplacement joue un rôle décisif pour construire une mobilité plus résiliente.



LE TOURISME À VÉLO CONFIRME SA CROISSANCE

Le tourisme à vélo est avant tout un tourisme de proximité qui bénéficie à l'économie locale.

Les touristes à vélo dépensent en moyenne 75€/jour/personne. Une dépense qui reste supérieure à la moyenne.

Ce tourisme s'appuie sur un réseau d'itinéraires qui se développe et une offre grandissante de

prestations et de services de qualité labellisés Accueil Vélo (5 328 offres au 1^{er} janvier 2020).

250 tours opérateurs ont programmé la destination France à vélo en 2019, soit 21 % de plus qu'en 2012 et ont proposé 3400 séjours soit +22% par rapport à 2012.

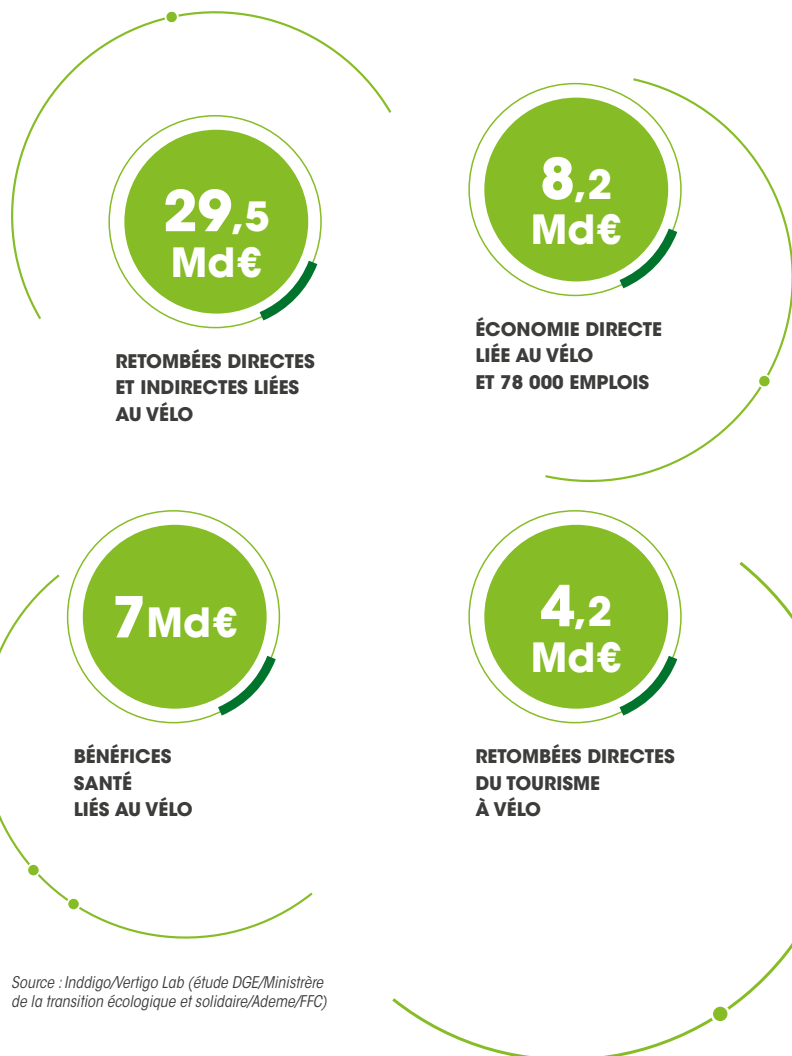
DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN FORTE HAUSSE

Le vélo représente 29,5 milliards d'euros de retombées économiques directes et indirectes par an.

78 000 emplois sont directement liés au vélo. Les retombées directes du tourisme à vélo ont été multipliées par deux en dix ans, pour atteindre 4,2 milliards d'euros en 2019.

Le marché du cycle voit son chiffre d'affaires progresser de 10% en 2019 avec 2,3 milliards d'euros et plus de 2,6 millions de vélos vendus, dont 338 100 vélos à assistance électrique (+12% pour ces derniers).

(source : vélo & territoires)



LES CHIFFRES CLÉS DU VÉLO EN FRANCE

Source : Vélo et territoire



14 000 KM

DE VOIRIES URBAINES¹
SONT AUJOURD'HUI AMÉNAGÉES
POUR LES CYCLISTES,
SOIT 6 000 KM DE
PLUS QU'IL Y A 4 ANS.



78 000 EMPLOIS

EN FRANCE,
DIRECTEMENT LIÉS AU VÉLO.



10 000 KM

DE VOIES VERTES ET VÉLOROUTES²
SONT AUJOURD'HUI AMÉNAGÉES
POUR LES CYCLISTES, AVEC UN OBJECTIF
DE 20 700 KM D'ICI QUELQUES ANNÉES.

...

¹ : Itinéraires cyclables en agglomérations et bourgs-centres/trafic important.

² : Itinéraires cyclables de moyennes et longues distances pour les cyclistes, d'intérêt départemental, régional, national ou européen permettant la pratique utilitaire, touristique et de loisirs/trafic modéré.



75 EUROS

SOMME QU'UN.E TOURISTE À VÉLO DÉPENSE EN MOYENNE PAR JOUR.
LES RETOMBÉES DU TOURISME À VÉLO SUR L'ÉCONOMIE LOCALE SONT IMPORTANTES, NOTAMMENT DANS LA RESTAURATION ET L'HÉBERGEMENT.



3

RANG OCCUPÉ PAR LA FRANCE EN NOMBRE DE VÉLOS VENDUS, AU NIVEAU EUROPÉEN.
LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE OCCUPENT LES DEUX PREMIÈRES PLACES.



0,20 EUROS

COÛT ANNUEL PAR KILOMÈTRE TOUT COMPRIS (ACHAT ET ENTRETIEN), POUR UN UTILISATEUR, SOIT ENTRE 200 ET 250 EUROS PAR AN.



2%

DES PERSONNES (1% ILY A 10 ANS) VOYAGEANT EN TRAIN EXPRESS RÉGIONAL (TER) VIENNENT À LA GARE À VÉLO.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PARTIE 2

UNE STRATÉGIE VÉLO EN HAUTE-GARONNE :

- **UNE VOLONTÉ**
- **UN ENGAGEMENT**
- **DES MOYENS**

**UNE STRATÉGIE DES MOBILITÉS CYCLABLES DÉPARTEMENTALE POUR RÉPONDRE
AUX NOUVEAUX BESOINS ET FAIRE DE LA HAUTE-GARONNE UN TERRITOIRE DURABLE**



AXE 1 DÉVELOPPER LE RÉSEAU CYCLABLE DU QUOTIDIEN

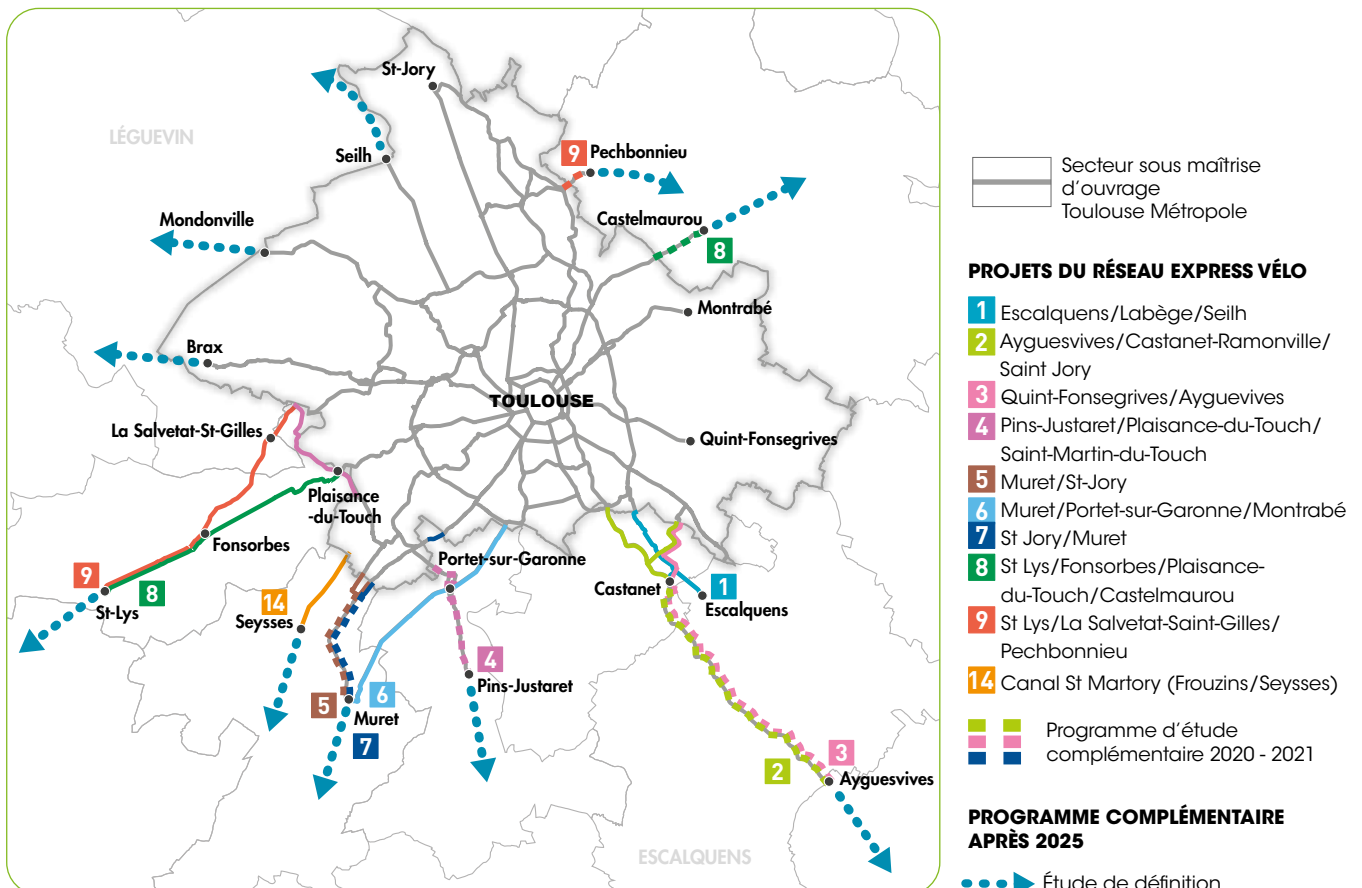
Répondre aux usagères et usagers du quotidien en leur proposant des infrastructures et des services adaptés à leur pratique.

Fiable en termes de temps de parcours, et à l'origine d'une optimisation des infrastructures de transport existantes, le vélo participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et devient aujourd'hui un véritable geste barrière face à la COVID19.

Le Conseil départemental est chef de file et maître d'ouvrage¹ des réseaux cyclables structurants tels les Réseaux express vélo (REV) ou les itinéraires départementaux de loisirs comme le Canal des deux mers à vélo en étudiant leur déploiement vers de nouveaux axes.

Un premier calendrier de déploiement de ces infrastructures a été posé (sous réserve des délais d'instruction des dossiers d'autorisation de l'État et des délais imputés aux acquisitions foncières) avec une mise en service prévue en 2025.

...
¹ : hors Toulouse Métropole



PLANIFICATION REV 2020-2025

	km	2020-2021	2022-2023	2024-2025
REV 1 – Escalquens/Labège	5,5 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 2 – Castanet/Ramonville (Canal du Midi)	5,2 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 4 – Plaisance-du-Touch/La Salvetat-St-Gilles	4 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 6 – Muret/Portet-sur-Garonne	11,6 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 8 – Saint-Lys/Fonsorbes/Plaisance-du-Touch	12 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 9 – Fonsorbes/La Salvetat-St-Gilles	8,7 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service
REV 14 – Frouzins/Seysse	4 km	Études*	Phase DUP**	Travaux et mise en service

* Études techniques environnementales

** DUP : Déclaration d'utilité publique

Au-delà des axes REV évoqués, validés dans le cadre de la délibération de juin 2019, le Conseil départemental souhaite lancer dès 2021 une deuxième phase d'étude en vue d'analyser la faisabilité de création de REV (hors territoire métropolitain) notamment sur les axes suivants : Un REV Nord/Est reliant Castelmaurou ou Pechbonnieu ainsi qu'un REV situé au sud en direction d'Ayguevives.

Ces deux itinéraires sont inscrits au Schéma Directeur Vélo d'Agglomération.

D'autres axes congestionnés situés hors du Plan de Déplacements Urbains (PDU) pourraient faire l'objet d'études complémentaires comme les dessertes des bassins de vie de Grenade, Saint-Sauveur ou Fontenilles.

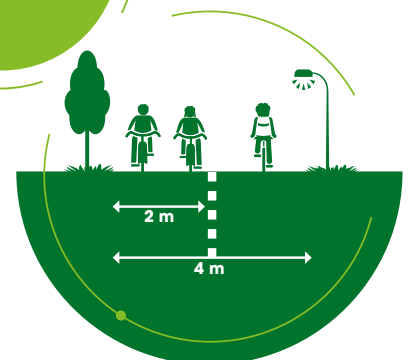
Pour l'ensemble de ce réseau d'intérêt départemental, les stationnements sécurisés et les services vélo seront également développés sous l'égide du Conseil départemental.

Hors Toulouse Métropole, l'ensemble de ces aménagements sera pris en charge par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.



D'ICI FIN 2025

51 KM
DE REV



MESURES PHARES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE MAÎTRE D'OUVRAGE DES RÉSEAUX EXPRESS VÉLO HORS TOULOUSE MÉTROPOLE :

- > ENGAGEMENT DE 53 M€ POUR LA RÉALISATION DE 7 REV
- > LANCER DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SUR DES SECTEURS COMPLÉMENTAIRES
- > SAISIR L'OPPORTUNITÉ POUR TOUS LES NOUVEAUX PROJETS DE ROUTES DÉPARTEMENTALES DE DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ

AXE 1
**DÉVELOPPER LE RÉSEAU
 CYCLABLE DU QUOTIDIEN**

DES RÉALISATIONS

**> RÉSEAU
 D'ITINÉRAIRES
 CYCLABLES**

**LA RÉALISATION DES REV
 DANS CES SECTEURS VISE À DOUBLER
 LA PART MODALE VÉLO PAR RAPPORT
 AUX PROJECTIONS FIXÉES DANS
 LE PLAN MOBILITÉS ACTUEL,
 PASSANT AINSI
 DE 2,6% À 4,8%.**

**LE REPORT MODAL ESCOMPTÉ
 À L'HORIZON 2030 :
 20 500 USAGERS/JOUR DONT LA MOITIÉ
 UTILISE LA VOITURE**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, MAÎTRE D'OUVRAGE D'UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES STRUCTURANTS DOMICILE-TRAVAIL

Des études, sous maîtrise d'ouvrage départementale, s'inscrivant au sein d'un accord-cadre Etat, Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités ont été engagées pour la construction d'une vision prospective multimodale partagée sur l'aire métropolitaine toulousaine.

Elles ont permis de définir les 1^{ers} secteurs à fort enjeu dans l'aire urbaine toulousaine et d'établir les fuseaux de réalisation des 1^{ers} réseaux express vélo.

Le périmètre s'est ainsi focalisé sur 3 secteurs :

- le secteur Sud-Est constitué d'Escalquens, Labège, couvrant un bassin de 12 000 habitants et 15 000 emplois, et de Castanet-Tolosan, Ramonville-Saint-Agne soit un bassin de 29 000 habitants et 15 000 emplois
- le secteur Sud-Ouest : Muret, Roques-sur-Garonne, Portet-sur-Garonne, représentant un bassin de 40 000 personnes et 23 000 emplois
- le secteur Ouest : Fonsorbes, Plaisance-du-Touch, La Salvetat-Saint-Gilles, soit un bassin de vie représentant 40 000 habitants et plus de 7 500 emplois

Conseil départemental

Des mobilités + durables avec le Réseau express vélos



Édition AOÛT 2020



**Agir
avec vous !**



AXE 2

CONSOLIDER LE RÉSEAU CYCLABLE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

Le tourisme "apaisé" est une manière de voyager sur un rythme plus lent. Cette nouvelle forme de tourisme est un véritable état d'esprit.

Face aux conséquences du tourisme de masse, l'évidence même du développement et de la sensibilisation au « Slow Tourisme » semble être la réponse au **tourisme de demain**.

La promotion d'un produit vélo comme produit phare du slow tourisme départemental doit faire partie de la stratégie touristique départementale. **Avec 1 milliard d'euros de retombées économiques, le tourisme représente la 2^e activité économique sur le département et 15 000 emplois non délocalisables.**

Le travail de co-construction mené avec les territoires permettra de recenser les itinéraires touristiques locaux et de définir des boucles vélo de découverte du patrimoine, des produits locaux, des artisans.

Adossés aux itinéraires d'intérêt départementaux (Réseaux express vélo...), ces circuits constitueraient une offre diversifiée ouverte à tous et à toutes, touristes ou Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises, grands itinérants ou aventuriers d'un jour ou deux. Cette offre de « packs vélo », confirme l'engagement du Département pour un tourisme durable, faible en émission de gaz à effet de serre.

Il s'agit également de soutenir ce tourisme vert par une meilleure visibilité de l'offre départementale en matière d'itinérance douce notamment par une meilleure communication : **réalisation de supports d'informations (guides ou cartographies)** destinés à recenser les pistes cyclables existantes en Haute-Garonne, en faisant le lien avec les communes et les intercommunalités.



> PISTES DE RÉFLEXION

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOCATION SUR LES SITES TOURISTIQUES

EXPÉRIMENTER UN SERVICE DE TRANSPORT DE VÉLOS DANS LES BUS

Concernant le « vélo loisirs », les efforts consentis doivent être poursuivis en achevant les grands itinéraires en cours relevant du Schéma National des véloroutes et voies vertes : Transgarona (V83) et la voie du Piémont Pyrénéen (V81).

Il s'agira pour ce volet également de rester maître d'ouvrage de la réalisation des axes structurants de loisirs d'intérêt départemental.



MESURES PHARES

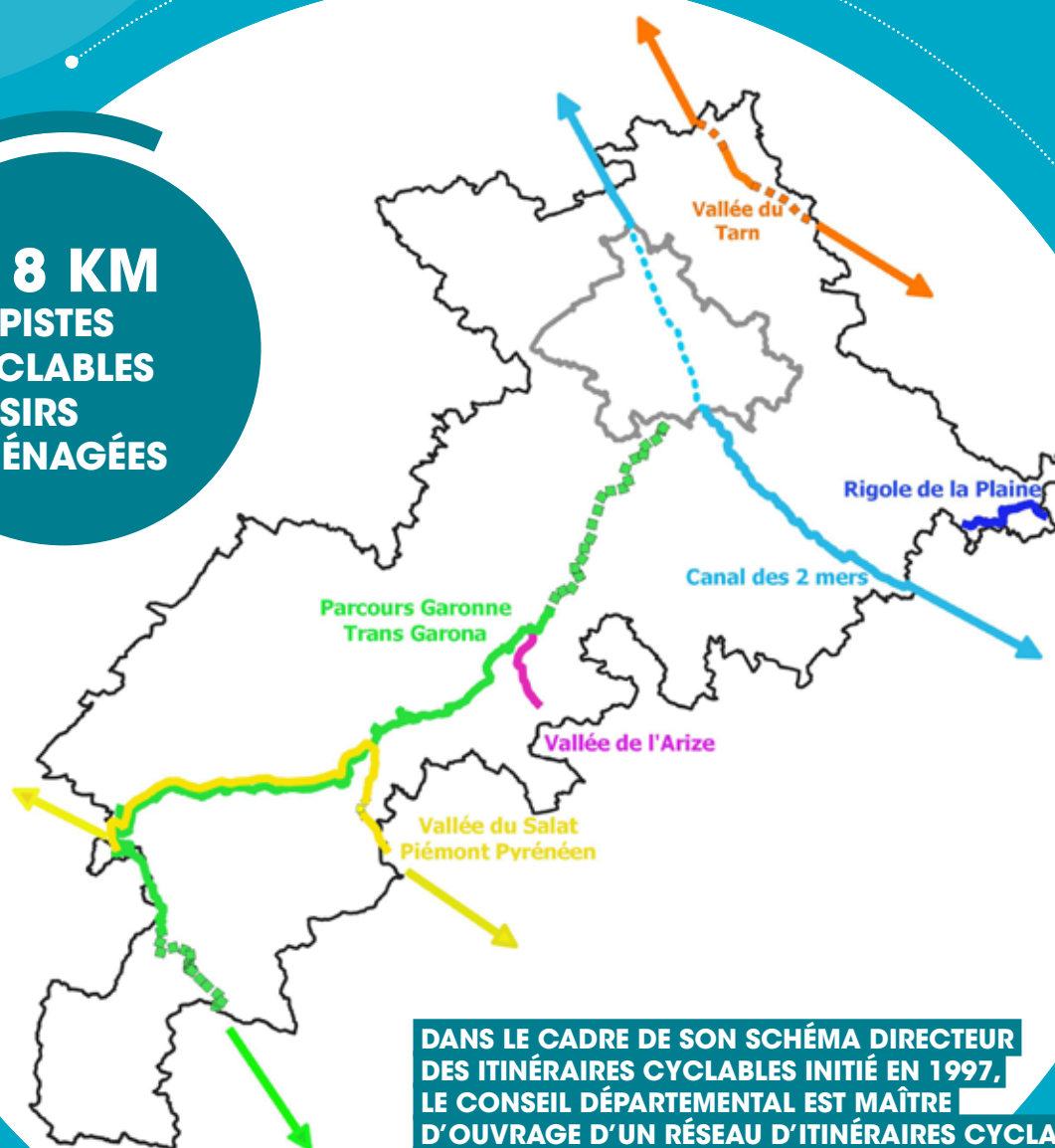
- > POURSUITE DES RÉALISATIONS DES GRANDS ITINÉRAIRES DE LOISIRS
- > RÉALISER UN SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO TOURISTIQUE CONSTITUÉ DE BOUCLES TOURISTIQUES D'INTÉRÊT LOCAL ADOSSÉES AUX ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAUX (RÉSEAUX EXPRESS VÉLO...) POUR FAIRE DU DÉPARTEMENT UNE DESTINATION DURABLE
- > DÉVELOPPER DES SERVICES VÉLOS (TOILETTES, ZONES DE RÉPARATION, ACCÈS VAE, STATIONNEMENTS SÉCURISÉS)
- > CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE CIRCUITS TOURISTIQUES LOCAUX



AXE 2
CONSOLIDER LE RÉSEAU
CYCLABLE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

DES RÉALISATIONS

218 KM
DE PISTES
CYCLABLES
LOISIRS
AMÉNAGÉES



DANS LE CADRE DE SON SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES INITIÉ EN 1997, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST MAÎTRE D'OUVRAGE D'UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES STRUCTURANTS DE LOISIRS :

- LE CANAL DES DEUX MERS À VÉLO ET LA RIGOLE DE LA PLAINE (V80)
- TRANSGARONA, PARCOURS DE TOULOUSE JUSQU' AUX SOURCES DE LA GARONNE (V83)
- LA VÉLOROUTE ET VOIE VERTE DU PIÉMONT PYRÉNÉEN (V81)
- LE PARCOURS CYCLABLE DE LA VALLÉE DE L'ARIZE.

LE PARCOURS CYCLABLE DE LA VALLÉE DU TARN, ENTRE VILLEMUR-SUR-TARN ET LA MAGDELEINE, A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

> LE CANAL DES DEUX MERS (V80)

La V80, dénomination vélo route et voie verte pour le Canal des deux mers, traverse la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie, l'Hérault, l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et la Gironde.

La V80 se compose de :

- Canal du Midi : 49 km de voie verte
- Canal de Garonne : 21 km de voie.

Une gouvernance interdépartementale animée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui consacre 250 000€ pour l'entretien du Canal des deux mers.

> TRANSGARONA (V83)

107 km entre Cierp-Gau et Carbonne.

PARCOURS LE LONG DE LA GARONNE RELIANT TOULOUSE AUX SOURCES ESPAGNOLES DE LA GARONNE

Deux tronçons restent à réaliser :

- Au nord, Marquefave – limite avec la Métropole Toulousaine (43 km).
Les travaux sont prévus pour 2022 avec un coût d'aménagement évalué à 5,7 M€.
- Au sud, Fronsac - Val d'Aran (21 km).

La réalisation est prévue en 2020-2021 pour un coût évalué à 2,8 M€ (début des travaux en septembre 2020).

Ce projet transfrontalier fait l'objet d'un financement du Programme européen de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre (POCTEFA).

> LE PARCOURS CYCLABLE DE LA VALLÉE DE L'ARIZE

**11,3 KM
DE BANDES CYCLABLES**

> VÉLOROUTE ET VOIE VERTE DU PIEMONT PYRÉNÉEN (V81)

Le parcours cyclable de la V81 en Haute-Garonne s'étend sur 63 km.

- 8km réalisés en 2019 entre Roquefort-sur-Garonne et Salies du Salat, pour 1,3M€ et 6km entre His et castagnède inaugurés en 2020 pour 1,1M€.
- Le Conseil départemental est à la tête du groupement de commandes des collectivités traversées par l'itinéraire pour la réalisation d'une étude de positionnement touristique débutée en juillet 2020.



AXE 3

SOUTENIR LES TERRITOIRES CYCLABLES PARTOUT EN HAUTE-GARONNE

Le développement des mobilités douces est un point important de l'acte 2 des engagements pour la transition écologique du territoire pris par le Département.



Le Département et les collectivités locales oeuvrent depuis des années à la constitution d'un maillage du territoire des itinéraires cyclables mais il convient aujourd'hui de faire deux constats qui freinent la bascule des pratiques et l'efficacité de ce réseau existant :

- > Nécessité de développer des itinéraires/mailage pour assurer une continuité et une lisibilité du parcours et répondre aux besoins d'accès à des points stratégiques (pôles intermodaux, équipements scolaires...). Les équipements d'accompagnement (stationnement sécurisé, points de réparation, gonflage...) sont encore peu développés.

Pour répondre à ces enjeux, il est proposé de travailler avec chaque territoire afin de définir les axes cyclables prioritaires à créer ou à finaliser pour des besoins de déplacements du quotidien ou de loisirs, en cohérence avec les maillages existants.



> PISTES DE RÉFLEXION

MISE EN PLACE D'UN « PARCOURS COLLÉGIEN.NE.S ÉCO-RESPONSABLE »

AMÉLIORATION DES ACCÈS AUX COLLÈGES À VÉLO (SÉCURISATION), INSTALLATION DE PARCS À VÉLOS, INCITATION À L'USAGE



MESURES PHARES

- > FORMALISER UN TRAVAIL PARTENARIAL AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION DES PROJETS ET D'ENGAGEMENT MUTUEL AFIN D'ASSURER UNE COHÉRENCE SPATIALE ET TEMPORELLE DES ACTIONS
- > ÉLABORER UNE CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES RÉSEAUX CYCLABLES



AXE 3

**SOUTENIR LES TERRITOIRES CYCLABLES
PARTOUT EN HAUTE-GARONNE****DES RÉALISATIONS****> FINANCEUR
DES PROJETS
D'AMÉNAGEMENTS****LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,
FINANCEUR DES PROJETS
D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
DES COLLECTIVITÉS**

Le Conseil départemental promeut et développe également les aménagements cyclables et la pratique du vélo grâce à un dispositif d'aides financières permettant de cofinancer les projets des collectivités.

Depuis 2015, plus de 700 000€ d'aides ont été apportées aux projets cyclables portés par les collectivités locales. Néanmoins, on constate aujourd'hui des besoins de connexion entre le réseau d'intérêt départemental et le maillage développé par les territoires. Un travail mené avec chaque territoire permettrait de définir les axes cyclables prioritaires

à créer ou à finaliser. Le règlement départemental de nos aides pourrait soutenir préférentiellement ces projets.

Ainsi, les collectivités compétentes resteraient maître d'ouvrage de ces aménagements avec le soutien financier du Conseil départemental sur des itinéraires définis en commun comme stratégiques vis à vis des dessertes de points clés : établissements scolaires, pôles intermodaux...

**UN SOUTIEN FINANCIER
ET UN APPUI TECHNIQUE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
RENFORCÉ POUR LES RÉSEAUX
CYCLABLES D'INTÉRÊT
TERRITORIAL PORTÉ
PAR LES INTERCOMMUNALITÉS
OU LES COMMUNES COMPÉTENTES.**



> SOUTIEN DES ASSOCIATIONS

29
CLUBS
CYCLISTES

AVEC
1 346
LICENCIÉS

SOUTENIR LE SPORT PARTOUT ET POUR TOUS ET TOUTES

Le développement de pratiques sportives et de loisirs responsables et durables est un enjeu important pour les collectivités territoriales, à tous les échelons de territoires. Parce qu'il porte des valeurs exemplaires, parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, parce que depuis toujours, il est dans sa nature d'aller plus loin, le sport peut et doit jouer un rôle très important en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Le soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne aux associations sportives et aux écoles de sport à hauteur de 8 millions d'euros par an permet de développer le lien social sur tout le département, de préserver et de renforcer l'engagement sportif et le développement des valeurs citoyennes. C'est un moyen de lutte contre la marginalisation sociale et la discrimination et le moyen de développer les valeurs de partage, d'effort et de dépassement de soi.

BOURSE AUX AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES DE HAUTE-GARONNE

Un nouveau dispositif, destiné à soutenir les sportifs.ves de plus de 25 ans, licencié.e.s en Haute-Garonne dans une discipline individuelle ou handisport.

BOURSE AUX ESPOIRS SPORTIFS

46 sportifs et sportives haut-garonnais.es de 13 à 25 ans ont reçu en 2020 une bourse du Conseil départemental, attribuée suivant des critères sportifs et sociaux.

46
CLUBS
CYCLOTOURIS-
TIQUES

AVEC
2 052
LICENCIÉS





AXE 4

PROMOUVOIR LA PRATIQUE CYCLISTE POUR TOUTES ET TOUS EN HAUTE-GARONNE

La communication et la sensibilisation sont des piliers centraux pour convaincre des vertus de la pratique du vélo et favoriser ainsi le report modal.

La réalisation par le Conseil départemental de supports pédagogiques et de communication ciblés

Une campagne de communication pourrait ainsi être lancée rappelant des conseils en termes de règles de sécurité routière, d'entretien, l'efficacité du vélo comme mode de déplacement à part entière (gain de temps, gain d'argent).

La communication à destination du jeune public doit être privilégiée car une mise en selle précoce imprègnera l'usage du vélo chez les futurs adultes.

Par ailleurs, pour un collégien ou une collégienne, la capacité à faire usage du vélo en toute sécurité pour ses déplacements favorise son autonomie. Cette capacité actionne également un cercle vertueux car en libérant les parents des contraintes de transport de leurs enfants, ceux-ci peuvent envisager de modifier leur propre mode de déplacement.

Pour travailler cette question avec les jeunes, il est proposé, avec l'appui de Haute-Garonne Environnement, de concevoir en 2021 un outil pédagogique sur l'éco-mobilité qui intégrera une sensibilisation aux vertus de la pratique du vélo ainsi qu'une réactualisation de la Charte du collégien à vélo.

Disposer d'un outil cartographique précis des aménagements cyclables de loisirs et du quotidien

À ce titre, l'inventaire et le référencement cartographique et géomatique précis des aménagements de loisirs et du quotidien est une priorité de cette nouvelle stratégie afin de disposer d'un véritable outil de suivi des aménagements.

Ce suivi dénombrera avec précision les kilomètres cyclables réalisés et permettra d'une part d'évaluer la politique cyclable départementale et d'autre part de mettre en exergue les points noirs et leur résolution progressive, le cas échéant.

Cette cartographie commune et partagée à l'échelle du territoire, établie selon des standards communs de données, illustrera ces éléments en un coup d'œil.

PERMETTRE DE SE FAMILIARISER AVEC LE VÉLO, MAIS AUSSI APPRENDRE ET CONNAÎTRE TOUS LES AVANTAGES LIÉS À CE MOYEN DE TRANSPORT, AUJOURD'HUI PERÇU COMME L'UNE DES MEILLEURES ALTERNATIVES AUX VÉHICULES POLLUANTS : « SENSIBILISER », « FAIRE CONNAÎTRE » ET « APPRENDRE ».

Pour « acculturer » les Haut-Garonnais et les Haut-Garonnaises à la pratique du vélo, le soutien financier du Département au tissu associatif doit être développé.

Pour favoriser l'émergence d'une culture vélo, les associations peuvent développer différents niveaux de sensibilisation :

- apprendre à entretenir et effectuer des réparations simples sur son vélo,
- apprendre à faire du vélo, à s'équiper et équiper les enfants transportés par des protections nécessaires notamment les tout-petits, à se déplacer en toute sécurité dans la circulation générale et sur les aménagements cyclables,
- sensibiliser à l'utilisation du vélo pour les déplacements de courte distance plutôt qu'un véhicule motorisé, et faire prendre conscience des bienfaits de l'usage du vélo sur la santé, sur l'environnement ou encore sur le budget

Par ailleurs, la mobilité peut se révéler être un levier pour l'inclusion sociale notamment pour des publics cibles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap et personnes en recherche d'emploi) et cet objectif fait également partie de cette stratégie.



> PISTES DE RÉFLEXION

S'APPUYER SUR LE TISSU ASSOCIATIF POUR PROPOSER DES TESTS D'UTILISATION DE VÉLOS OU DE VAE POUR DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Pour ces publics, les projets associatifs constituent une solution de mobilité performante, économique et émancipatrice.

Aussi, il est donc proposé de maintenir voire de renforcer le soutien financier au tissu associatif œuvrant dans ce domaine. Cela pourrait prendre la forme de conventions définissant chaque année un programme d'actions. Ces conventions permettraient d'ouvrir des possibilités d'aides à l'acquisition de matériel permettant de mener à bien les activités : vélos spécialisés pour l'apprentissage de la pratique, vélo-cargos pour développer des activités de petite logistique urbaine...



MESURES PHARES

- > FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE CULTURE VÉLO EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS SUR PLUSIEURS NIVEAUX DE SENSIBILISATION (RÉPARATION, REMISE EN SELLE, SÉCURITÉ...)
- > DÉVELOPPER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE VÉLO
- > CONCEVOIR EN 2021 UN OUTIL PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉCO-MOBILITÉ
- > ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO POUR TOUS

AXE 4
**PROMOUVOIR LA PRATIQUE CYCLISTE
 POUR TOUTES ET TOUS EN HAUTE-GARONNE**

DES RÉALISATIONS

> **CAMPAGNE
 DE COMMUNICATION
 SUR LES MOBILITÉS
 DOUCES**



**DÉVELOPPER DES PARTENARIATS QUI ONT DÉJÀ MONTRÉ LEURS PREUVES
 COMME CELUI AVEC L'ASSOCIATION WIMOOV QUI MET EN OEUVRE,
 SUR LE TERRITOIRE DU COMMINGES, DES ACTIONS DESTINÉES À FACILITER
 LA MOBILITÉ DANS UN OBJECTIF D'INSERTION SOCIALE OU PROFESSIONNELLE.
 CET ACCOMPAGNEMENT A CONCERNÉ EN 2018
 UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES.**

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conseil départemental



UN CODE JEUNES POUR LES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES

Parce que la sécurité est une préoccupation collective, le Conseil départemental offre aux élèves de 5^e un code jeunes qui leur permet d'acquérir les savoirs nécessaires et les bonnes pratiques indispensables à leur sécurité lors de leurs déplacements du quotidien pour devenir des citoyens et citoyennes responsables.

DES PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS POUR LES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES

Le vélo est un mode de transport très répandu chez les jeunes. C'est pourquoi le Conseil départemental prévoit systématiquement un parc à vélos sécurisé lors de la construction de nouveaux collèges. Dans le cadre des subventions qu'il accorde pour les aménagements routiers, le Conseil départemental finance également la création ou la réhabilitation des pistes cyclables.



ZOOM SUR LE SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS PROPOSANT DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

LA MOBILITÉ NE DOIT PLUS ÊTRE UN FREIN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE. LE DÉPARTEMENT SOUTIEN PAR EXEMPLE « MOBILITÉS - GARAGE SOLIDAIRE », « GARAGE POUR TOUS » OU « WIMOOV ». CES STRUCTURES PERMETTENT NOTAMMENT AUX PERSONNES AYANT DES RESSOURCES INSUFFISANTES DE BÉNÉFICIER DE TARIFS SOLIDAIRES POUR LA RÉPARATION OU LA LOCATION D'UNE VOITURE.

MOBILITÉ-PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : « ÊTRE MOBILE SUR LE CANTON DE BOULOC »

À l'issue d'un travail animé par la Maison des Solidarités (MDS) avec les acteurs et actrices, habitants et habitantes du territoire, des actions ont été engagées pour accompagner le développement de la mobilité des personnes et pour favoriser leur autonomie et leur insertion :

- Accueil, information et bilan mobilité avec l'association Être Mobile C'est Permis (EMCP) à la MDS de Bouloc ;
- Location de véhicules à tarifs sociaux à la MDS de Bouloc et à l'annexe de Villemur-sur-Tarn et accompagnement à l'achat, avec l'association Garage pour tous, à partir de septembre 2019.



AXE 5

ACTIONNER LE DIALOGUE CITOYEN POUR UNE MOBILITÉ CONCERTÉE

Les échanges avec la société civile permettront de nourrir les projets du Département qui répondront mieux aux attentes des usagers et des usagères. La connaissance du terrain des cyclistes est primordiale pour réaliser des aménagements cyclables qui seront appréciés et utilisés.

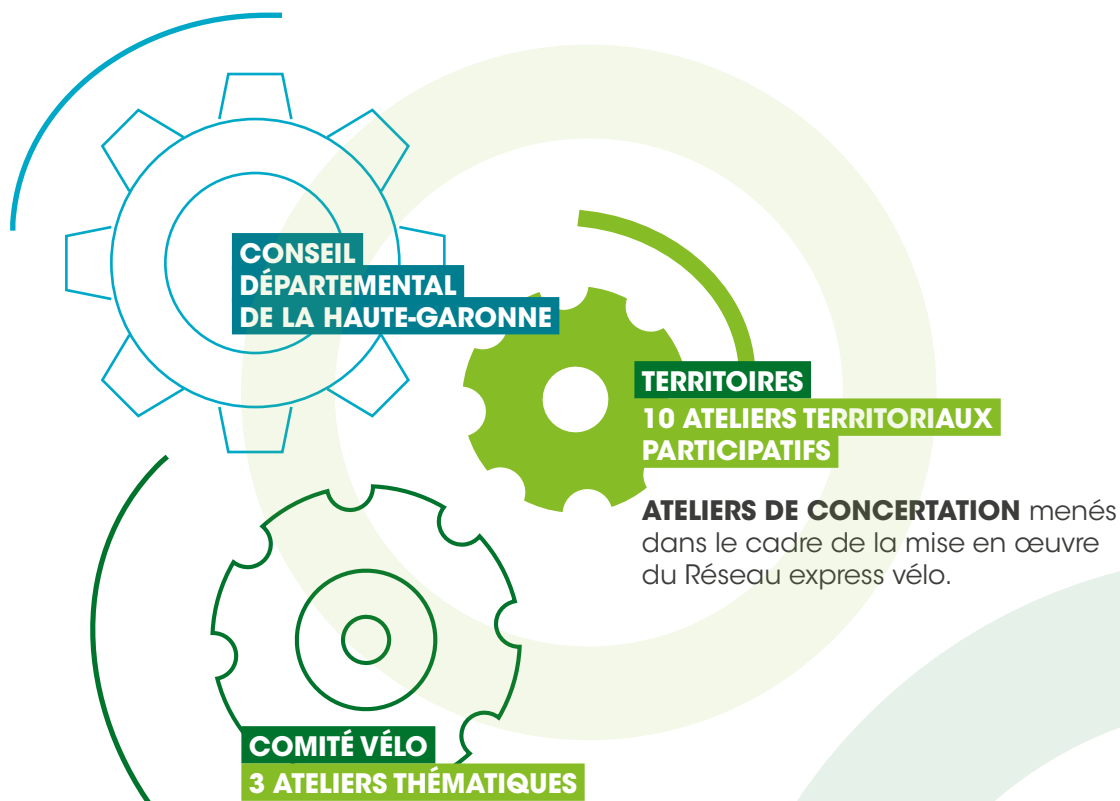
Le Conseil départemental fait le choix d'être acteur dans le partage et la diffusion des connaissances et expériences et d'actionner le dialogue citoyen pour une co-construction des projets.



Animé par la recherche d'une action publique concertée, cohérente et efficiente, le Département adopte une nouvelle organisation pour structurer les échanges :

- Deux instances actives de concertation dont le rôle sera d'aborder les aspects techniques des projets vélos pour éclairer les décisions :
 - Un **Comité vélo**, mis en place le 28 août 2020, qui réunit les associations des mobilités actives (cyclistes, piétons et piétonnes), Haute-Garonne Tourisme, l'ADEME et les élus du Conseil départemental. Ce Comité se veut être , un lieu dynamique et prospectif ainsi qu'un véritable baromètre constructif pour assurer la réussite de la mise en oeuvre des projets.
 - Des **ateliers participatifs territoriaux** qui invitent les collectivités, les associations, les structures type CODEV, le public à participer à la construction des projets concernés par territoire.
- Une gouvernance spécifique au vélo composée des élus et élues en charge de la politique vélo au Conseil départemental dont le rôle sera de décider des orientations et des priorités en matière d'aménagements cyclables

DEUX INSTANCES ACTIVES DE CONCERTATION



ATELIER 1 / LE RÉSEAU CYCLABLE DU QUOTIDIEN :

Quels principes d'aménagement à privilégier sur tous les réseaux express vélo pour en optimiser l'usage ?

ATELIER 2 / LE RÉSEAU CYCLABLE DE TOURISME ET DE LOISIRS :

Quels services associés (parkings sécurisés, points d'eau, toilettes...) nécessaires pour améliorer l'itinérance vélo ?

ATELIER 3 / LE VÉLO POUR TOUS :

Comment agir pour faire basculer les pratiques ? comment toucher les publics cibles ?



MESURES PHARES

2 OUTILS AU SERVICE DE LA STRATÉGIE CYCLABLE DÉPARTEMENTALE

- > **LE COMITÉ VÉLO**
SON RÔLE : CONCERTATION DES ASSOCIATIONS SUR LES PROJETS DE RÉSEAUX, LES CONDITIONS DE RÉUSSITE ET LES ASPECTS TECHNIQUES DES PROJETS VÉLOS POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS
- > **DES CONCERTATIONS PUBLIQUES ET DES ATELIERS PARTICIPATIFS TERRITORIAUX** POUR PARVENIR À LA CONSTRUCTION DE PROJETS SPÉCIFIQUES

AXE 5
ACTIONNER LE DIALOGUE CITOYEN
POUR UNE MOBILITÉ CONCERTÉE

DES RÉALISATIONS

TROIS RÉUNIONS DE CONCERTATION

ORGANISÉES SUR LES 3 PREMIERS
SECTEURS DU DÉPARTEMENT
CONCERNÉS PAR LA MISE EN PLACE
DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO

> SUD-OUEST TERRITOIRE DU MURETAIN AGGLO

- MURET
- ROQUES-SUR-GARONNE
- PORTET-SUR-GARONNE
- TOULOUSE :
LE LONG DE LA RD120
ET LA RD817



98 %
DES PARTICIPANT.E.S
FAVORABLES
À LA RÉALISATION
D'UN REV

PLUS DE
100
CONTRIBUTIONS

> OUEST

TERRITOIRE DU MURETAIN
AGGLO ET DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SAVE-AU-TOUCH

- SAINT-LYS
- FONSORBES
- PLAISANCE-DU-TOUCH
POUR REJOINDRE
TOURNEFEUILLE LE LONG
DE LA RD632
- LA SALVETAT SAINT-GILLES
- COLOMIERS EN EMPRUNTANT
LA RD82 ET UNE LIAISON
TRANSVERSALE

60 %

UTILISENT
LE VÉLO
POUR LEURS TRAJETS
DU QUOTIDIEN

2/3

DES PARTICIPANT.E.S
HABITENT
LE SECTEUR
TOULOUSE, PLAISANCE,
BLAGNAC,
COLOMIERS



> SUD-EST

TERRITOIRE DU SICOVAL

Deux tracés potentiels
ont été identifiés :

- ESCALQUENS
LABÈGE
TOULOUSE SUIVANT L'AXE
DE LA RD916
- CASTANET-TOLOSAN
RAMONVILLE
TOULOUSE SUR LA RIVE EST
DU CANAL DU MIDI

PRÈS DE
40
HEURES

DE TRAVAIL CUMULÉ

PLUS DE

250

CONTRIBUTIONS



UNE DÉMARCHE CONCERTÉE



UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

**UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE BASÉE
SUR LA VOLONTÉ D'ASSOCIER
LES CITOYENS ET LES CITOYENNES,
LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS
ET ACTRICES DE LA FILIÈRE VÉLO**

Des questionnaires ; Web concertation ;
Registres dans les communes

Des rencontres avec les communes
et intercommunalités

3 concertations publiques qui
ont regroupé depuis 2019 environ
200 personnes

10 ateliers territoriaux organisés
en 2020-2021

Un 1^{er} comité vélo en 2020 avec
la participation de 10 associations
emblématiques du vélo dans le
département et des partenaires
institutionnels

3 ateliers organisés en 2020-2021



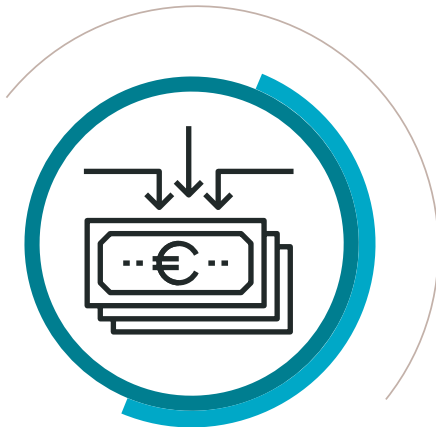
UNE AMBITION PARTAGÉE

**ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES
DANS LEURS SPÉCIFICITÉS**

Des partenariats élargis :
acteurs associatifs ; acteurs du tourisme
et acteurs de l'inclusion sociale

Poursuivre notre engagement
dans le cadre des **Comités d'itinéraires**
tel que celui du
« Canal des deux mers à vélo »

Poursuivre les mesures d'éco-responsabilité
pour accélérer la pratique du vélo pour les
agents du Conseil départemental



DES MOYENS DÉDIÉS

RÉALISATION DES RÉSEAUX EXPRESS VÉLO HORS AIRE URBAINE TOULOUSAINNE ET DES GRANDS ITINÉRAIRES TOURISTIQUES STRUCTURANTS DU DÉPARTEMENT

53 M€ investis pour les 7 premiers itinéraires Réseau express vélo

600 000 € engagés dans la poursuite des études

6 M€ pour les itinéraires touristiques

Subventions aux communes et intercommunalités pour la réalisation de pistes cyclables d'intérêt local

80 000€ de soutien financier aux associations et fédérations partenaires

Expérimentation de dispositifs innovants (transport de vélos dans les bus...)

Mobilisation des organismes associés (Haute-Garonne Tourisme ; Haute-Garonne Ingénierie)



UN RÉSEAU CYCLABLE COHÉRENT ET PERFORMANT

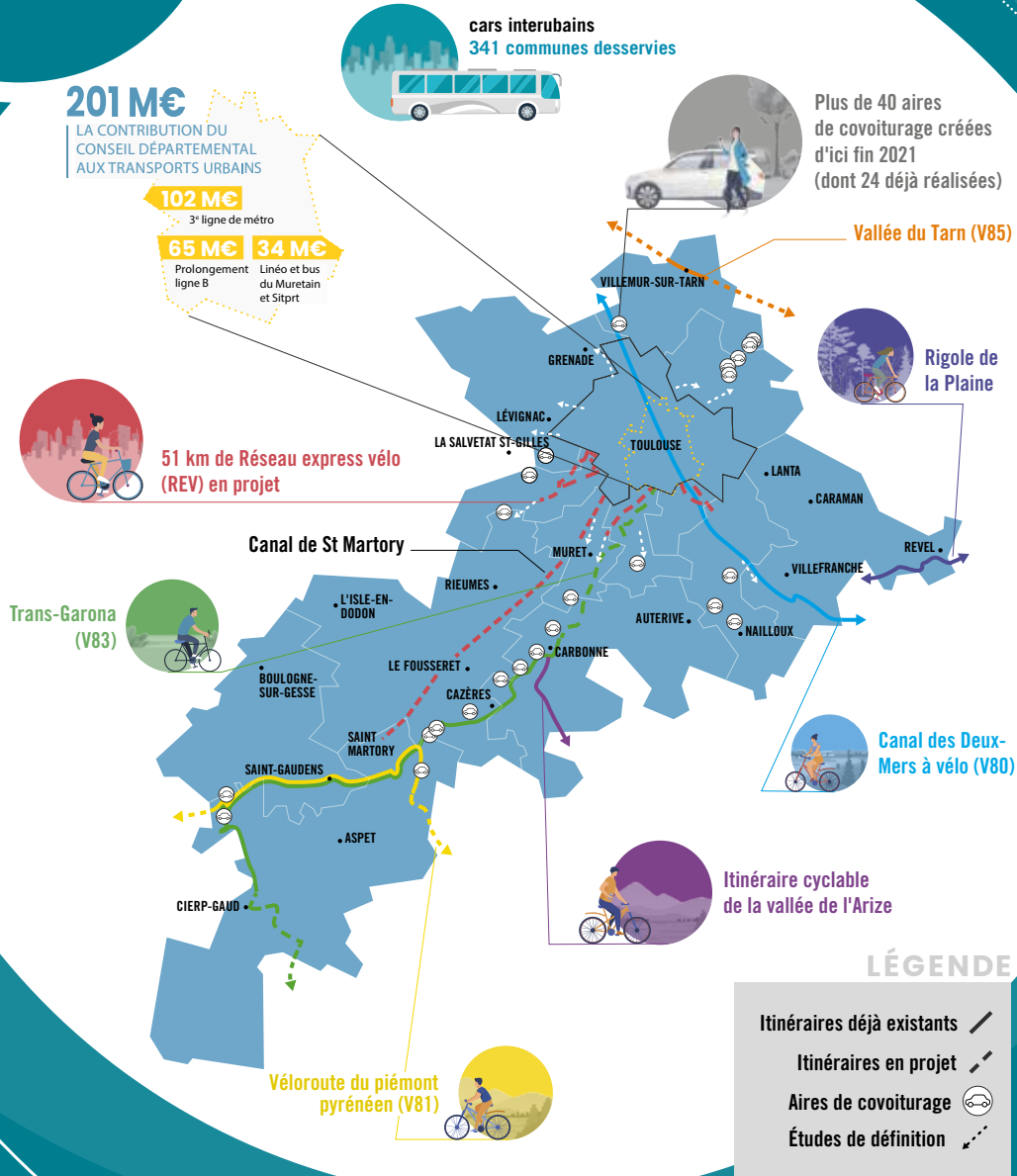
UN RÉSEAU MAJEUR D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL (REV ET GRANDS CIRCUITS D'INTÉRÊT TOURISTIQUE)

qui a vocation à être aménagé, géré et entretenu par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Sa conception sera guidée par une recherche constante de sécurité routière.

Un réseau cyclable d'intérêt local établi sur la base des schémas cyclables portés par les intercommunalités et les communes.

Le Département pourra à la demande apporter une assistance technique et un soutien financier via le dispositif d'aide. La gestion et l'entretien de ces équipements sont alors assurées localement.

SE DÉPLACER AUTREMENT EN HAUTE-GARONNE



**Agir
avec vous !**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

EN SAVOIR PLUS
www.haute-garonne.fr

CONTACTS
Mobilité-cyclable@cd31.fr
05 34 33 32 31